

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Ecole VTT

### SAISON 2017-2018



Compléter un formulaire par personne et le faire parvenir à :

**Carole et Didier Chanu – 180 rue des Magnolias - 84120 Pertuis**

accompagné :

- du **règlement** à l'ordre du FCVD
- d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du VTT

<b>NOM et PRENOM</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE</b>	
<b>ADRESSE POSTALE</b>	
<b>ADRESSES INTERNET</b> <i>Indispensable</i>	@

**Merci d'écrire de façon lisible afin que vous soyez convenablement informé des évènements.**

Je soussigné, ..... représentant légal du mineur désigné ci-dessus, l'autorise à participer aux sorties et activités organisées par le FCVD Villelaure-Cadenet.

J'autorise les personnes encadrant l'activité à transporter celui-ci dans leurs voitures personnelles si nécessaire.

J'autorise les responsables de l'activité

- à pratiquer des soins d'urgences en cas d'accident
- à diriger mon enfant vers un centre hospitalier en cas de besoin

### **Règlement :**

- 1) Le jeune devra avoir au minimum 8 ans et être capable de faire une petite sortie (minimum 10 km)
- 2) Chaque participant se rendra seul ou accompagné d'un adulte au point de rassemblement, mais il ne sera sous la responsabilité des moniteurs que pendant le déroulement de l'activité. (horaires variables suivant le planning)
- 3) Le jeune devra disposer d'un vrai VTT adapté à sa taille et **en parfait état de marche** (les parents doivent contrôler le bon état de marche avant chaque sortie). Il devra être muni de l'équipement suivant à chaque sortie : casque adapté, gants, lunettes de protection, vêtements adaptés, chambre à air, kit de réparation, bidon ou camelback, en-cas.
- 4) Celui-ci devra suivre les recommandations des moniteurs et tout particulièrement concernant la sécurité.
- 5) Le jeune s'engage à être assidu aux différentes sorties tout au long de l'année.

Lu et approuvé

le ...../...../.....

Signature

## **Pour vous joindre :**

	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>Téléphone domicile</u>	<u>Téléphone portable</u>
Le Père				
La Mère				

---

## **Renseignements médicaux :**

Groupe sanguin

Date dernier rappel antitétanique

Maladies

Ex : Asthme, hémophilie, diabète, épilepsie.....

Allergies et Intolérances

Ex : Aspirine, Piqûre d'insectes.....

---

## **Autorisation relative au droit à l'image :**

A l'occasion de certaines activités, nous pouvons être amenés à prendre des photos et vidéos de votre enfant, qui pourront être utilisées sur notre site internet, sur des revues, etc...

j'autorise       je n'autorise pas      le club à utiliser des images de mon enfant

---

## **Programme des sorties :**

- Les sorties ont lieu généralement le samedi matin de 9h à 12h ou après-midi de 13h30 à 16h30 lors de la période scolaire. Afin de varier les parcours, les départs se font soit de **Cadenet** (salle Yves Montand), **Villelaure** (devant la mairie) ou **Pertuis** (Lotissement de l'Eze juste avant le dernier rond point en sortant de Pertuis en direction de La Tour d'Aigues à droite tout au fond aux barrières en bois), **Ansouis** (place du marché, devant l'office du tourisme).
- Des sorties sont parfois proposées le dimanche matin lorsqu'il y a une randonnée organisée dans le coin.
- Le lieu de départ est annoncé chaque semaine sur le forum du club : <http://www.fcvd-forum.fr/>
- Afin de savoir exactement le nombre de jeunes à encadrer, **merci d'annoncer la présence de votre enfant à chaque sortie sur le forum quelques jours avant.**

---

## **Contact responsables :**

- **Carole et Didier Chanu (responsable école VTT) : C : 06 03 71 67 57 D : 07 86 41 75 37 [leschanus@aol.com](mailto:leschanus@aol.com)**
- Sylvain Dechavanne (président club) : 06 28 33 34 42 – [s.dechavanne@free.fr](mailto:s.dechavanne@free.fr)
- Frédéric Guiot (initiateur VTT) : 06 20 86 77 57 - [frederic.guiot@wanadoo.fr](mailto:frederic.guiot@wanadoo.fr)
- Eric Lamey (initiateur VTT) : 07 70 81 55 55 – [eric.lamey@laposte.net](mailto:eric.lamey@laposte.net)

---

## **Le paiement :**

L'inscription individuelle pour une année s'élève à **80 €**. (à l'ordre de FCVD Villelaure-Cadenet)

L'inscription donne droit à :

- une licence FFCT (fédération française de cyclotouriste)
- une assurance comprenant une responsabilité civile, recours et défense pénale, accident corporels, assurance rapatriement, dommage au casque et cardio.